



Québec, le 26 avril 2006

À l'intention des chirurgiens dentistes et des agences de facturation

Fin de la transmission des demandes de paiement par BLAST

En janvier 2004, la Régie de l'assurance maladie du Québec annonçait qu'un nouveau mode de transmission des demandes de paiement par Internet serait offert aux différentes clientèles en remplacement du mode de transmission par Blast. Ce projet s'avérait nécessaire afin de poursuivre un service fiable et continu du traitement des demandes de paiement.

À ce jour, tous les professionnels de la santé qui désirent transmettre de façon électronique les demandes de paiement utilisent TIP-I (Télécommunications des informations de paiements par Internet). Cependant, la Régie avait acquiescé à la demande de l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ) de prolonger le mode de transmission par Blast jusqu'au 1^{er} mai 2006.

Nous confirmons donc que la Régie abandonne le mode de transmission des demandes de paiement par BLAST¹.

Toutefois, afin de vous permettre de finaliser les dernières étapes de cette migration, nous recevons vos demandes de paiement par Blast jusqu'au **8 mai 2006**, ce qui correspond à une date de coupure. Aucune demande de paiement par le mode de transmission Blast ne sera recevable après cette date.

En ce qui concerne la facturation papier et la facturation par disquette, ces deux modes sont, pour l'instant, maintenus et les mêmes modalités administratives continuent de s'appliquer.

Pour toute question supplémentaire, veuillez vous adresser au Service de l'information aux professionnels, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 30 aux numéros de téléphone suivants :

Québec : 418 643-8210

Montréal : 514 873-3480

Ailleurs au Québec et au Nouveau-Brunswick : 1 800 463-4776

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

c. c. : Développeurs de logiciels de facturation en dentisterie
Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ)

¹ Ce communiqué s'adresse seulement aux chirurgiens dentistes et aux agences de facturation qui utilisent présentement le mode de transmission par Blast.